



**Consultation du Conseil canadien pour les réfugiés – Printemps 2009
« Protéger les réfugiés et les immigrants en temps difficiles »
28-30 mai 2009, Québec**

Rapport de la Consultation

I. INTRODUCTION

La Consultation du printemps 2009 du Conseil canadien pour les réfugiés a eu lieu du 28 au 30 mai à l'Hôtel Pur à Québec. La consultation a été un succès sur plusieurs plans, dont le nombre de participants, le contenu, la participation des réfugiés, le bilinguisme et les résultats. L'objectif visé par la Consultation d'offrir une occasion unique d'échange d'informations, de réseautage, de développement de stratégies et de discussions a également été atteint. 425 personnes de partout au Canada ont participé à la Consultation, dont environ la moitié de francophones. Reflétant le contexte international actuel, le thème de la consultation était « Protéger les réfugiés et les immigrants en temps difficiles ».

Au nombre des participants à la Consultation de Québec, se trouvaient des réfugiés, des immigrants, des employés et des bénévoles d'organismes au service des nouveaux arrivants et d'organismes ethnoculturels, des jeunes, des étudiants, des personnes impliquées dans le parrainage privé de réfugiés, des représentants de divers paliers de gouvernement et du HCR, des avocats, des universitaires, des représentants syndicaux et d'autres personnes impliquées dans les enjeux affectant les réfugiés et les immigrants. Parmi les participants, il y avait aussi un groupe de réfugiés rohingyas, arrivé récemment à Québec en tant que réfugiés parrainés par le gouvernement. Ils étaient accompagnés de deux traducteurs.

La Consultation du printemps 2009 a abordé les besoins des nouveaux arrivants et de la communauté en offrant un espace de rencontre et de discussions pour un large éventail d'intervenants, y compris les nouveaux arrivants eux-mêmes, afin d'échanger sur les enjeux prioritaires et les lacunes dans les services, conduisant à l'élaboration de stratégies et d'actions concertées, telles que déterminées par les participants eux-mêmes.

28 sessions ont été offertes durant les trois jours de la consultation, dont deux sessions plénières, trois réunions des groupes de travail, 22 ateliers et sessions de formation, de même que l'Assemblée générale. Le programme comprenait trois ou quatre ateliers simultanés, à l'exception des moments où les participants se réunissaient en séance plénière. Les thèmes des ateliers étaient axés sur (a) l'établissement et l'intégration des réfugiés et des immigrants, (b) la réinstallation des réfugiés et (c) la protection des réfugiés. La traduction simultanée en anglais et en français était disponible dans toutes les sessions, ce qui a permis le plus haut niveau de participation francophone de l'histoire des consultations du CCR (50%).

Le format des sessions de la Consultation était participatif et destiné à être particulièrement inclusif des personnes nouvellement arrivées au Canada et nouvelles au CCR. Les animateurs ont été informés et formés pour promouvoir l'engagement du CCR à fournir un environnement exempt de racisme, de sexisme, de discrimination et de préjugés, où tous les individus sont traités avec respect et dignité.

Les thèmes d'atelier ont été choisis lors des rencontres des Groupes de travail du CCR en février, au cours desquelles les participants ont identifié des enjeux actuels, ainsi que des bénévoles pour planifier les ateliers. Les personnes ressources choisies pour prendre la parole lors des sessions de la Consultation représentaient différents points de vue : organismes, défenseurs des réfugiés, gouvernement, avocats, jeunes, réfugiés, syndicats, universitaires, etc. Ils ont été choisis en tenant compte de différents facteurs : la participation des réfugiés, des immigrants et des personnes de communautés racialisées, l'équilibre entre les genres, la diversité régionale, l'équilibre entre anglophones et francophones, la représentation de personnes ressources locales, le point de vue des jeunes, ainsi que l'expérience et la connaissance des enjeux.

Les réunions des Groupe de travail tenues lors de la Consultation ont donné aux participants l'occasion de discuter des enjeux émergents et de partager des informations, des meilleures pratiques et des initiatives avec d'autres personnes de partout au Canada. Ces réunions ont également permis de préparer les résolutions qui furent présentées lors de l'Assemblée générale, et de développer des stratégies d'action pour traiter des enjeux issus de la discussion. Les perspectives de genre et de lutte contre le racisme faisaient partie des discussions concernant l'orientation du travail à venir.

L'évaluation orale et écrite des participants a été globalement très positive. Les participants ont apprécié les possibilités de réseautage offertes par la consultation, la bonne organisation, le contenu des ateliers, la qualité des présentations et le bilinguisme de l'événement.

Le succès de la consultation a été rendu possible grâce au travail très efficace du comité local d'organisation, composé du personnel, des bénévoles et des membres du conseil d'administration du Centre multiethnique de Québec. Les participants ont aussi bénéficié de l'accueil chaleureux de la formidable équipe de plus de 40 bénévoles, qui a créé une ambiance conviviale tout au long de l'événement.

II. RÉSUMÉ DES SÉANCES PLÉNIÈRES

Séance plénière d'ouverture

Cette session a servi d'introduction à la Consultation. Lisette Lepage, membre du Comité exécutif de la Ville de Québec, a souhaité la bienvenue à Québec aux participants.

La présidente du CCR, Elizabeth McWeeny, a commenté le quarantième anniversaire de la signature par le Canada de la Convention sur les réfugiés. Elle a souligné l'importance de la Convention et rappelé certains moments de l'histoire de la réponse du Canada aux réfugiés. Elle a souligné les succès du Canada depuis la signature de la Convention, ainsi que les domaines où le Canada manque à ses obligations envers les réfugiés.

Roberto Jovel, vice-président du CCR, a présenté l'ébauche de la Politique anti-oppression, qui sera adoptée lors de l'Assemblée générale à la fin de la consultation.

Les représentants du Réseau des jeunes du CCR ont fait une courte présentation sur leurs activités, et ont encouragé les organismes membres du CCR à soutenir la participation active des jeunes.

Animation : Marie-Claude Gilles, Centre Multiethnique de Québec, et Anne-Marie Kabongo, Exécutif du CCR

Séance plénière du jeudi soir : Protéger les réfugiés et les immigrants en temps difficiles

La crise économique actuelle a un impact disproportionné sur les réfugiés, les immigrants et de façon générale sur les personnes de communautés racialisées. Parmi ceux-ci, les femmes sont particulièrement touchées.

Pour traiter de cette question, deux acteurs de la compagnie montréalaise Mise au jeu ont présenté une série de sketches traitant de divers aspects des problèmes auxquels sont confrontés les nouveaux arrivants sur le marché du travail, et des attitudes de la communauté d'accueil.

Le théâtre populaire a été suivi par la présentation de deux conférenciers expérimentés et provocateurs, qui ont incité les participants à analyser plus profondément les obstacles structurels à la réussite économique des nouveaux arrivants, notamment le racisme fortement enraciné.

Personnes ressource :

Uzma Shakir, Atkinson Economic Justice Fellow

Jean-Claude Icart, Observatoire international sur le racisme et Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC), UQAM

Animation : Roberto Jovel et Wanda Yamamoto

Assemblée générale

La Consultation s'est terminée avec l'Assemblée générale du CCR. 14 résolutions ont été adoptées, dont celle sur la Politique anti-oppression. Les résolutions sont disponibles à <http://www.ccrweb.ca/documents/resmai09.htm>

III. RÉSUMÉ DES ATELIERS

La planification de la réinstallation des réfugiés ayant des besoins élevés

Le gouvernement opte de plus en plus pour la réinstallation de réfugiés provenant de situations de déplacement prolongé, dont plusieurs ont des besoins élevés. Cet atelier s'est concentré sur la nécessité, avant l'arrivée, d'une communication efficace et d'un partage de l'information concernant les réfugiés ayant des besoins élevés, en vue de faciliter et d'appuyer la planification efficace et pertinente de leur accueil et de leurs premières semaines au Canada. Axé principalement sur la réinstallation des réfugiés pris en charge par le gouvernement qui ont des besoins élevés, l'atelier a également abordé ce type d'enjeux dans le cadre de parrainages collectifs.

Un représentant de CIC a fait une présentation sur la question. Il a d'abord fourni une mise en contexte :

- Il y a eu une augmentation importante du nombre de réfugiés ayant des besoins élevés (médicaux et établissement) depuis la mise en oeuvre de la LIPR.
- Un réseau de soutien médical a été mis en place pour répondre aux besoins des réfugiés dans de nombreux centres.
- Les organismes et les groupes de parrainage ont clairement identifié la nécessité d'obtenir de l'information pertinente sur les besoins médicaux et d'établissement.

Il a également évoqué les lacunes dans la collecte et le partage d'informations, et des améliorations aux processus actuels. Il a ensuite présenté le Formulaire d'évaluation des besoins de rétablissement, qui est actuellement à l'essai pour le mouvement de réfugiés bhoutanais. Comme prochaines étapes, CIC fera le suivi et l'évaluation du nouveau formulaire et envisagera une éventuelle mise en œuvre mondiale.

Le développement actuel de la politique de CIC comprend :

- Déterminer la capacité de soutien au Canada pour les cas ayant des besoins élevés
- Raffiner la définition de « besoins élevés » en termes médicaux et d'établissement
- Développer un cadre de santé des réfugiés et des options pour 2010
- Travailler avec d'autres pays de réinstallation sur les meilleures pratiques pour l'intégration des réfugiés ayant des besoins élevés.

Le représentant d'Access Alliance a parlé de ce qui constitue des besoins élevés et de la meilleure façon de répondre aux besoins élevés des réfugiés. En plus des blessures physiques et des questions de développement évidentes, nous devons examiner d'autres questions, telles que les maladies chroniques (symptomatiques/asymptomatiques), les problèmes de santé mentale, et les réfugiés confrontés à des défis dans leur intégration. Un nombre important de personnes vues par son centre souffre de stress post-traumatique et de dépression, et, souvent, les symptômes ne se manifestent pas avant la migration ou dès l'arrivée. Les prêts de transport sont également une source importante d'inquiétude, de stress et d'anxiété.

Il a souligné qu'une plus grande communication des renseignements médicaux avant la migration (avec consentement) est nécessaire et que l'émergence de cliniques de santé des réfugiés devrait faciliter cela. Les cliniques de santé des réfugiés sont maintenant présentes dans la plupart des centres urbains du Canada. Ils facilitent l'intégration des réfugiés nouvellement arrivés, permettent la culture des compétences nécessaires pour répondre aux besoins uniques des réfugiés, et peuvent contribuer à renforcer la communication entre les différents intervenants (centres d'accueil, CIC, PFSI, autorités provinciales, etc.)

Les besoins élevés en termes médicaux ont pour conséquences, entre autres : la difficulté à trouver un emploi, la difficulté à apprendre une nouvelle langue, de multiples rendez-vous médicaux, l'augmentation du stress pour la famille; et un fardeau accru du prêt de transport. L'intégration des réfugiés ayant des besoins élevés requiert de nouveaux programmes qui facilitent l'intégration par une plus grande implication des cliniques de santé des réfugiés,

l'amélioration de la communication avant l'arrivée; l'accessibilité des services d'interprétation et l'augmentation des programmes d'intervenants en établissement.

La directrice du Centre multiethnique de Québec a abordé les réalités et les défis rencontrés par l'organisme dans l'accueil et l'établissement des réfugiés parrainés par le gouvernement. Plusieurs réfugiés arrivant à Québec proviennent de situations de déplacement prolongé et ont des besoins élevés.

À l'issue de l'atelier, une demande d'action a été proposée :

L'information préalable sur les besoins particuliers des réfugiés parrainés par le gouvernement est nécessaire pour se préparer à l'arrivée de réfugiés destinés à des communautés spécifiques. Le financement présentement fourni pour l'établissement est insuffisant pour se préparer correctement à l'établissement des réfugiés ayant des besoins spéciaux dès leur arrivée. Des ressources et un soutien supplémentaires sont souvent requis et doivent être sollicités auprès de la communauté locale.

Le CCR devrait demander au gouvernement fédéral de fournir, en temps opportun, aux organismes d'établissement et aux groupes de parrainage, la même évaluation détaillée des besoins pour tous les réfugiés parrainés par le gouvernement, telle que fournie présentement dans le cadre d'un projet pilote pour tous les réfugiés bhoutanais qui sont réinstallés au Canada.

Personnes ressource :

Ron Parent, Direction générale de la gestion opérationnelle et de la coordination, CIC

Dr. Meb Rashid, Access Alliance, Toronto

Dominique Lachance, Centre multiethnique de Québec

Animation : Wanda Yamamoto, MIIC, Winnipeg et Gary Obas, CSAI, Montréal

Recherche anti-oppression : approches axées sur la communauté

Il existe de nombreux modèles de recherche pertinents pour les communautés réfugiées, immigrantes et racialisées. Cet atelier a permis de présenter des bonnes pratiques, promouvoir des stratégies et discuter de la recherche communautaire menée d'un point de vue anti-oppression.

Les présentateurs ont parlé des défis et des bonnes pratiques développées en travaillant avec les communautés sur des projets de recherche. Un des conférenciers a abordé la question des jeunes racialisés et du décrochage scolaire. Le second a parlé des enjeux liés aux réfugiés LGBTQ au Canada.

Les présentations ont abordé les relations de pouvoir, l'accès inégal aux ressources, le rôle du chercheur et de la communauté, et comment ces facteurs façonnent la recherche, de l'origine (questions et conception de la recherche) à la conclusion et à ses impacts (résultats de la recherche, recommandations).

Les participants ont souligné que les projets de recherche doivent être mieux enracinés dans le secteur communautaire (groupes, organisations, militants, fournisseurs de services directs,

membres des communautés) et ont invité le CCR à continuer à formuler des projets de recherche qui répondent aux besoins des immigrants et des réfugiés.

Les panélistes et les participants ont par ailleurs souligné un certain nombre d'éléments qui pourraient éventuellement contribuer à définir les meilleures pratiques. La discussion pourra aussi aider les organisations locales dans leur future collaboration à des projets universitaires ou à des projets mixtes communautaires et universitaires.

Personnes ressource :

Jean-Claude Icart, Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC)
Edward Lee, Projet de recherche sur les réfugiés LGBT

Animation : Roberto Jovel et Mary Fiakpui

Le rôle du représentant désigné

Le système du représentant désigné (RD) : quel modèle serait le mieux adapté aux besoins des mineurs et des personnes ayant un handicap? Pour examiner ce thème, les présentations ont traité de la façon dont le système du RD fonctionne actuellement à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, des principes qui pourraient guider notre réflexion sur le rôle du RD, et de ce que nous pouvons apprendre de l'expérience de défenseurs des réfugiés qui ont tenu le rôle de représentant désigné.

Les participants ont pu entendre le point de vue de personnes ayant été représentant désigné, d'une représentante de la CISR et d'une avocate/universitaire. La discussion qui a suivi a fait ressortir les principales divergences de points de vue et de pratiques dans certains domaines clés, y compris :

1. Le rôle est-il de « soutenir » ou de « suppléer » au décideur?
2. Un important manque de cohérence régionale en termes d'exigences en matière de qualification
3. Lacunes / incohérences dans les procédures – par exemple, le rôle légal du RD prend fin avec la décision de la CISR, mais l'ASFC accepte parfois sa signature à des fins d'ERAR.

Personnes ressource :

Ritva Ahti, conseillère juridique, Commission de l'immigration et du statut de réfugié
Tess Sheldon, ARCH Disability Law Centre, Toronto
Marian Shermarke, PRAIDA, Montréal

Animation : Deborah Isaacs et Rick Goldman

Les femmes réfugiées et immigrantes en tant que leaders

Cette séance informelle était destinée aux femmes réfugiées et immigrantes, afin de leur permettre de se connaître et d'élaborer des stratégies en vue de leur implication dans la consultation, au sein du CCR et dans leur communauté locale.

Deux des personnes ressources ont d'abord parlé de leur expérience en tant que femme réfugiée. Il s'en est suivi une discussion de groupe. Les hommes présents ont mentionné que les hommes et les femmes doivent travailler ensemble. Il a été suggéré que les programmes d'intégration

incluent des personnes qui parlent la langue maternelle des femmes pour les aider à apprendre le français. D'autres suggestions ont été faites : il faut davantage sensibiliser les gens au passé des femmes et les femmes doivent aider d'autres femmes au niveau local à augmenter leur confiance en elles. Certaines personnes ont également soulevé des questions relatives aux jeunes.

L'atelier a également fait ressortir le besoin éventuel d'un prochain atelier centré sur l'autonomisation des femmes au niveau local.

Personne ressource :
Esperance Mukamarara, Centre multiethnique de Québec

Présentatrices : Alexandra Kotyk et Anne-Marie Kabongo

Répondre aux besoins médicaux des réfugiés

Face à différents défis, tels que les besoins élevés et l'accès aux services, comment les organismes peuvent-ils mieux répondre aux besoins médicaux des personnes qu'ils desservent, y compris les réfugiés réinstallés, les demandeurs d'asile et les personnes sans statut? Cet atelier a présenté les perspectives et les meilleures pratiques d'organismes de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.

La première présentation concernait la Clinique de santé des réfugiés de Québec. La Clinique a vu le jour en juin 2007. Elle comporte un médecin à temps partiel, une infirmière et une secrétaire. Le Centre multiethnique de Québec, porte d'entrée des réfugiés, est le partenaire principal. L'infirmière fait d'abord le dépistage biopsychosocial, puis le médecin fait la consultation. La clinique a maximisé son efficacité en peu de temps en faisant plusieurs ajustements en cours de route. Le niveau de satisfaction est élevé et la clinique sert de modèle pour d'autres régions.

La deuxième présentation a porté sur les services offerts aux réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG) par Access Alliance à Toronto. Le protocole utilisé par Access Alliance pour les RPG nouvellement arrivés a d'abord été présenté :

- Tous les nouveaux réfugiés sont vus dans les 3 jours suivant leur arrivée pour l'évaluation des besoins initiaux (une radiographie du thorax est faite pour les personnes à risque élevé de tuberculose).
- Un examen physique complet est offert dans les 10 jours.
- Le calendrier des visites de routine est établi à 1, 2, 3, 6 et 12 mois pour les questions de santé préventive (vaccins, test PAP, etc.)
- On offre à tous les nouveaux arrivants un rendez-vous avec une diététiste et on les réfère à un travailleur social si nécessaire.
- Les intervenants en établissement de COSTI travaillent avec les clients dans la communauté.

Les points positifs pour Access Alliance :

- Développement d'un lien de confiance
- Un bilan de santé approfondi pour tous les clients

- Possibilité de traiter les problèmes de santé mentale
- Communication avec les collègues du PFSI, de CIC et d'autres centres de santé des réfugiés
- Développement de compétences dans le domaine de la santé mentale, de la médecine tropicale, du travail de plaidoyer et des services d'interprétation.

Les défis pour Access Alliance :

- Capacité : plus de 800 RPG arrivent à Toronto chaque année
- Stratégie de sortie : quand et qui?
- Maintien des compétences adéquates pour les RPG ayant des besoins élevés
- Enjeux liés à l'interprétation

Les clients font face aux défis suivants :

- Soins dentaires
- Expansion du formulaire PSFI
- Soutien communautaire accru - intervenants en établissement
- Remboursement du prêt de transport
- Formation ciblée pour l'apprentissage de l'anglais
- Développement de compétences, reconnaissance et formation

Cliniques de santé des réfugiés

- Présentes dans la plupart des centres urbains du pays
- Permettent de cultiver l'expertise pour servir les RPG (médecine tropicale, santé mentale, enjeux liés à l'interprétation, le travail de plaidoyer, etc.)
- Facilitent la communication avec les autres intervenants

Messages à faire circuler

- Compte tenu de l'immense fardeau de la maladie (souvent asymptomatique), il a été fortement recommandé que tous les RPG puissent obtenir une évaluation par des médecins bien formés à leur arrivée.
- Cela permettrait d'identifier la maladie, de fournir des services de prévention (c'est-à-dire PAP, vaccins, etc.) et d'établir une relation avec un fournisseur de soins de santé.
- Le développement de la confiance est une question critique dans la prestation des soins de santé aux RPG.

La troisième présentation concernait le service du Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA).

Les soins de santé pour les demandeurs d'asile sont de compétence fédérale et sont financés par le Programme fédéral de soins intérimaire (PFSI) et administrés par une compagnie privée : FAS (Funds Administrative Service).

Les problèmes systémiques d'accès aux soins incluent l'ignorance du PFSI, la lourdeur administrative, les problèmes de communication, la limite de temps, les réticences à accommoder les demandes inhabituelles, les difficultés à assurer des soins culturellement adaptés (psychiatrie) et les préjugés envers les patients.

Les problèmes d'accès aux soins des demandeurs d'asile incluent : la méconnaissance du droit aux services, de l'existence et de la disponibilité des ressources; comprendre et se faire comprendre (langue, culture, coutumes, Rx); peur des conséquences sur le statut; priorités différentes (démarches légales, travail, logement plutôt que santé).

PRAIDA offre des services sociaux et des services de santé. L'organisme détient le mandat régional pour offrir les services aux demandeurs d'asile. PRAIDA a une mission d'expertise et de soutien aux organismes publics et communautaires. L'organisme fait également du réseautage informel avec d'autres services ou cliniques « respectueux du PFSI » de Montréal, et a un rôle de recherche, formation et sensibilisation.

Le modèle de soins du PRAIDA inclut une équipe multidisciplinaire et comprend les services de santé suivants : service de première ligne et centre de référence; service avec et sans rendez-vous; bilan de santé adapté à l'individu (non systématique); prise en charge et suivi psychiatrique. PRAIDA possède une expertise médicale pour les survivants de la violence organisée, de la torture et du viol. Le support psychosocial offert est aussi appuyé par les services sociaux et différents organismes.

Défis dans l'organisation des soins :

- S'assurer que les demandeurs d'asile connaissent et font valoir leurs droits aux soins de santé
- Faire connaître les besoins et droits des demandeurs d'asile au réseau des soins (surtout en période de restriction des ressources au niveau provincial)
- Faire connaître les obligations des professionnels et des institutions envers cette population
- Assurer un engagement des professionnels et de l'administration des établissements concernés

L'avenir

- Maintenir un volet recherche pour mieux faire valoir les besoins des demandeurs d'asile
- Développer une stratégie de formation/sensibilisation des autres centres
- Continuer à jouer un rôle d'expert et de défense des droits dans l'établissement des lignes de conduites canadiennes ainsi que d'un bilan de santé compréhensif pour les nouveaux arrivants
- Formaliser les partenariats existants
- Faciliter l'articulation entre les divers paliers et acteurs du système
- Recueillir régulièrement des témoignages du terrain car la théorie et la pratique sont éloignées
- Renforcer l'application des règles (tel que l'accès au PFSI) en soutenant les institutions

La dernière présentation concernait les défis dans la provision de services de santé aux personnes sans statut, du point de vue d'un organisme d'Edmonton. Les organismes ne reçoivent aucun financement pour aider les personnes sans statut. Ces personnes n'ont parfois pas de documents d'identification et ne disent pas d'où elles viennent. Aucune ressource n'est disponible pour une personne sans statut. Un exemple extrême a été donné, celui d'un jeune à Edmonton qui voulait se battre pour que les policiers l'arrêtent et qu'il puisse recevoir des soins de santé.

Ce sont les bailleurs de fonds qui déterminent à qui les organismes peuvent offrir des services. La présentatrice a insisté sur le fait qu'une fois une personne entrée au Canada, nous avons l'obligation de les aider, car ce sont des êtres humains.

Personnes ressource :

Dr. Meb Rashid, Access Alliance, Toronto

Dr. Lavanya Narasiah, PRAIDA, Montréal

Marie Hélène Domingue, Clinique Santé, Québec

Mary Fiakpui, Catholic Social Services, Edmonton

Animation : Yasmine Dossal, COSTI, Toronto et Mercedes Orellana, Service d'aide aux Néo-Canadiens

Favoriser l'engagement des jeunes dans le parrainage des réfugiés et la protection outremer : Un atelier participatif

Le secteur bénévole au Canada ayant été étiqueté de « vieillissant », comment pouvons-nous favoriser l'engagement des jeunes dans le parrainage des réfugiés et la protection outremer? Cet atelier a souligné le travail d'organismes qui impliquent des jeunes Canadiens dans des actions et des liens avec les réfugiés à l'étranger. Les participants à l'atelier ont réfléchi ensemble à des stratégies visant à accroître la participation des jeunes dans le parrainage et la protection des réfugiés, les enjeux outremer et les campagnes clés du CCR.

L'atelier a porté sur les thèmes et questions suivants : la crise des réfugiés est aussi une crise des jeunes; pourquoi devrions-nous être préoccupés en tant que jeunes; pourquoi les jeunes s'impliquent-ils dans les enjeux liés aux réfugiés; comment aider les jeunes? En d'autres termes, comment les jeunes peuvent-ils s'impliquer dans la protection outremer et le parrainage des réfugiés?

Les participants ont tenu des discussions de groupe et ont fait les suggestions suivantes :

- Créer des programmes qui impliquent les jeunes nouveaux arrivants
- Accorder des crédits universitaires pour la participation aux enjeux liés aux réfugiés
- Éduquer et sensibiliser les jeunes de niveau secondaire, par exemple, en créant des programmes d'études
- Capitaliser sur l'histoire et les expériences personnelles, en particulier de personnes qui ont une expérience de réfugié.
- Créer des liens entre les jeunes au Canada et les jeunes dans les camps de réfugiés par le biais d'Internet, par exemple, en fournissant des ordinateurs pour les camps de réfugiés.

Personnes ressource :

Lynne Leblanc, EUMC, Ottawa

Leo Johnson, fondateur de CURE Canada, Hamilton

Valerie Beaulieu, Eastern Townships Mae Sot Education Project

Animation : Hanna Caplan

Introduction à la Convention sur les réfugiés

Il y a 40 ans, le Canada signait la Convention de Genève relative au statut des réfugiés. Cet atelier a permis aux participants de célébrer cet anniversaire en apprenant les fondements de ce texte crucial qui garantit la protection des droits des réfugiés.

L'atelier a porté sur la Convention sur les réfugiés de 1951 et le Protocole de 1969. Certains des articles de la Convention ont été décrits et discutés en détails. Les clauses d'inclusion et d'exclusion ont également été décrites en détails.

Personnes ressource :

Christine Harrison Baird, Faculté de droit, Université Carleton

Annick Legault, avocate

Animation : Lisa Wyndels et Oana Grigorescu

Lier les jeunes nouveaux arrivants aux communautés

De nombreux programmes et approches existent à travers le Canada pour lier les jeunes nouveaux arrivants aux ressources communautaires et les guider lors de leurs premiers jours à l'école, dans le transport en commun, les centres communautaires, l'accès aux soins de santé et beaucoup plus. Cet atelier a exploré certains programmes existants et comment ceux-ci peuvent être améliorés, adaptés et adoptés par d'autres communautés.

La première personne ressource a parlé de l'expérience des jeunes dans les premiers jours suivant l'arrivée au Canada. Il a décrit sa propre expérience en tant que jeune nouvel arrivant, en particulier les difficultés quotidiennes telles que prendre l'autobus et trouver des services communautaires. Il a présenté le Guide d'orientation pour les nouveaux arrivants disponible à Vancouver.

La deuxième présentation a porté sur les besoins des jeunes nouveaux arrivants à l'école, surtout lors des premiers jours d'école. Un programme d'orientation de quatre jours pour les nouveaux arrivants à l'école secondaire a été présenté. Ce programme d'orientation a lieu une semaine avant la rentrée. Le programme aide les nouveaux arrivants à connaître les services existants à l'école, à se familiariser avec l'horaire, et leur permet de visiter l'école et les classes, etc. La présentation a également mentionné le film "New Moves", qui porte sur des élèves du secondaire qui parlent de leur expérience et d'un plan hebdomadaire pour montrer aux élèves comment utiliser les ressources de l'école.

La troisième présentation a porté sur les questions suivantes : comment mobiliser les jeunes contre le décrochage et contre la délinquance; comment les acteurs dans la communauté peuvent aider les jeunes pendant leur réinstallation; et les activités dans lesquelles les jeunes sont engagés qui les aident à relâcher les tensions et à renforcer leur esprit.

Personnes ressource :

Mustafa Delsoz, MY Circle Action Team, Vancouver

Darcy MacCallum, Newcomer Orientation Week Coordinator, Toronto

Line Chaloux, Le Coffret, St-Jérôme, QC

Andrea Aragon, Le Coffret, St-Jérôme, QC

Animation : Oana Grigorescu, Exécutif et Réseau des jeunes du CCR, et Kamal Farmaly, OCASI

Les réfugiés en situation de déplacement prolongé : la réponse de la société civile canadienne

En décembre 2008, le HCR a organisé un dialogue sur les défis liés à la protection des réfugiés en situation de déplacement prolongé. Ce dialogue a mené à une réunion entre le gouvernement canadien, des ONG et des universitaires à Ottawa en janvier 2009, pour examiner la façon dont le Canada peut contribuer à trouver des solutions. Cet atelier a exploré la question suivante, soulevée lors de cette réunion : « Quelles contributions la société civile canadienne peut-elle faire pour protéger et trouver des solutions durables pour les réfugiés en situation de déplacement prolongé? » Les participants en ont appris davantage sur les problèmes liés aux situations de déplacement prolongé et ont pu proposer au CCR des idées de recherche et de plaider sur cette question.

Les participants ont d'abord entendu parler des problèmes suivants liés aux situations de déplacement prolongé :

- Définitions, contexte et enjeux
- Importance de la coopération entre le gouvernement, les ONG, les personnes réfugiées (diaspora), d'autres pays (gouvernement) et les médias
- Diversifier les approches
- Dilemme : gestion plutôt que recherche de solutions durables dans les camps
- Comment aller plus loin que les besoins essentiels dans les camps
- Exemples de situations dans des camps au Kenya et au Darfour

Résultats de l'atelier :

- Éducation du public

Sensibiliser les acteurs suivants au contexte des réfugiés en situation de déplacement prolongé : gouvernement, membres de la société civile et médias. Différentes approches peuvent être utilisées : latérale, sectorielle, communautaire, participative.

Cartographie : Unir les efforts, les fonds et les outils et cartographier tous les acteurs.

S'ouvrir au secteur du développement international (canadien, québécois).

- Dans les camps :

- Travailler sur les aspects suivants : localisation des camps; s'ouvrir à l'agriculture; éducation plus poussée; faire travailler les réfugiés; investir des fonds canadiens pour éviter de trop grands problèmes d'intégration au Canada
- Revoir la définition de « solution durable » parce que cela limite parfois la réinstallation.
- Impliquer davantage la diaspora au Canada

Personnes ressource :

Jessie Thomson, Affaires humanitaires et des interventions lors des catastrophes, Affaires étrangères Canada

Elizabeth McWeeny, présidente du CCR

Caroline Saint-Mieux, Care Canada

Animation : Natasha Normand, CREDIL

Terre d'asile

Terre d'asile suit des demandeurs d'asile nouvellement arrivés qui sont en attente de leur audience. Ce film capte la vie de ceux qui sont privés d'asile et confrontés à la déportation. Il propose un regard émouvant sur la vie des gens qui tentent de se retrouver dans le système complexe de détermination du statut de réfugié du Canada. La session a débuté par le visionnement du film dans deux salles (en version française et anglaise). Les participants se sont ensuite réunis dans une salle pour discuter de la façon d'utiliser le film pour la sensibilisation du public dans les communautés locales. Les cinéastes étaient présents pour répondre aux questions.

Les participants ont exploré avec les cinéastes le développement d'une banque d'idées pour utiliser ce film à des fins d'éducation du public. Par exemple, il a été suggéré que le film soit utilisé en segments pour mettre en évidence des défis particuliers auxquels sont confrontés les demandeurs d'asile, tel que l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis, l'apatridie, le recours à des interprètes, la nécessité d'un processus d'appel pour les réfugiés, etc.

Parce qu'il peut être coûteux pour certains groupes d'obtenir le film et ses droits d'exploitation, certaines stratégies pour partager des copies du film entre les groupes ont été proposées. Il a également été suggéré que des institutions locales telles que des bibliothèques municipales et des commissions scolaires se procurent des copies.

InformAction Films est en train d'étudier la possibilité de développer du matériel éducatif afin de compléter le film. Le CCR pourrait jouer un rôle en aidant à fournir des conseils sur le contenu.

Des informations sur *Seeking Refuge / Terre d'asile* et sur la façon de commander des exemplaires sont disponibles à : www.informactionfilms.com

Personnes ressource :

Gloria Nafziger, Amnesty International

Karen Cho, réalisatrice, Terre d'asile

Ian Oliveri, producteur, Terre d'asile

Peter Showler, Refugee Forum

Animation : Fernand Gauthier

Vers la mise en oeuvre de la Politique anti-oppression

Avant la présentation de la Politique anti-oppression pour adoption par les membres du CCR lors de l'Assemblée générale, cette séance a permis d'explorer les façons de concrétiser l'engagement anti-oppression au sein du CCR – et comment les membres peuvent adapter la politique à leur propre organisme.

Les participants ont d'abord examiné la politique proposée et ses domaines d'application, ainsi que le projet de table des matières de la trousse à outils.

Les participants ont ensuite discuté de modifications dans la formulation de la politique. Ils ont également fait des suggestions pour la mise en oeuvre. Le CCR pourrait vouloir inviter des groupes féministes à participer ou « emprunter » leurs ressources existantes.

Les animateurs ont noté qu'il est important d'appuyer les petits organismes qui n'ont peut-être pas beaucoup de ressources pour mettre en œuvre une politique anti-oppression. Une solution pourrait être de demander à de grands organismes de soutenir de petits organismes de la même région.

Animation : Roberto Jovel et Wanda Yamamoto, Exécutif du CCR

L'hébergement pour les réfugiés et les immigrants : passer à l'action

La recherche démontre que les réfugiés et les immigrants font face à d'importants obstacles quant à l'accès à un logement convenable et abordable, et que les nouveaux arrivants sont de plus en plus contraints à habiter des espaces urbains détériorés. Dans le contexte du comité du CCR sur le logement, cet atelier a permis d'explorer les priorités d'action dans ce domaine du point de vue de la sécurité économique et de l'aménagement urbain équitable.

Les points suivants ont été abordés :

- Les réfugiés devraient être mieux informés sur le logement à leur arrivée afin d'éviter de signer trop vite un bail d'un an pour un logement qui ne répond pas à leurs besoins.
- Une plus grande sensibilisation est nécessaire.
- Abus par les propriétaires : exigences illégales, l'insalubrité, etc.
- Disponibilité de logements (familles obligées de se séparer, augmentation des coûts)
- Enjeux liés au logement social et au logement abordable
- Rôle des acteurs à différents niveaux : fédéral, provincial, municipal

Il a été suggéré que le CCR joue un rôle de leadership sur cette question et approche les différents intervenants : gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Une participation locale (ONG, municipalités) est également souhaitable.

Personnes ressource :

Susan Irwin, Fédération canadienne des municipalités, Ottawa

Sherman Chan, MOSAIC, Vancouver

Aneas MacInnis, Multicultural Association of Fredericton

Animation : Debbie Douglas, OCASI, et Sylvie Guyon, TCRI

L'allocation des ressources et les bureaux des visas canadiens

Cet atelier a traité de la répartition des ressources pour les postes de visa canadiens et du lien entre cette répartition et les délais de traitement. L'atelier a exploré les retards affectant le programme de parrainage privé, en particulier aux postes de visa de l'Afrique subsaharienne, du point de vue de l'affectation des ressources. Même si les discussions se sont concentrées principalement sur le programme de parrainage privé des réfugiés, l'atelier s'est penché sur des questions similaires dans d'autres programmes, notamment la réunification familiale.

Le CCR avait invité CIC à envoyer une personne ressource à l'atelier, mais ils ont refusé.

L'atelier a porté sur la relation entre la répartition des ressources aux postes de visa canadiens et l'effet sur les procédures d'immigration. L'atelier a mis en évidence la situation au poste de visa

à Nairobi où un cas de parrainage privé prend 51 mois. L'atelier a été appuyé par des données statistiques et comparatives de différents postes de visa canadiens.

Les questions suivantes ont entre autres été abordées :

- On présente des demandes de parrainage pour les réfugiés de la Corne de l'Afrique afin de leur offrir la protection et / ou une solution durable. Toutefois, la longueur des délais de traitement signifie que leurs problèmes sont simplement perpétués. « Protection retardée, protection refusée » voici comment l'un des panélistes a résumé l'effet de la lenteur du processus de Nairobi.
- La lenteur du processus a aussi un impact sur les familles de réfugiés qui veulent être réunis avec les membres de leur famille outremer. En conséquence, une grande frustration, la dépression et d'autres problèmes de santé graves se font ressentir.
- Les retards en Afrique, qui sont disproportionnellement longs, pourraient-ils être contestés devant les tribunaux pour des motifs de discrimination?

Personnes ressource :

Yosief Araya, Catholic Cross-cultural Services, Toronto

Lisa Wyndels, Neighbourhood Legal Services, Toronto

Animation : Fikre Tsehai, Canadian Lutheran World Relief

Options pour la régularisation au Canada

Les réfugiés refusés et les nombreux autres femmes et hommes qui vivent sans statut au Canada disposent de peu d'options pour obtenir un statut permanent. Cet atelier a permis d'explorer les possibilités actuelles (autres que les considérations humanitaires) pour obtenir la résidence permanente de l'intérieur du Canada et suite à un renvoi, lorsque c'est inévitable.

Francisco Rico-Martinez a présenté la proposition du CCR pour la régularisation (disponible à <http://www.ccrweb.ca/regularisation.html>), ainsi que des suggestions de recommandations visant à répondre à l'arriéré actuel des demandes de statut de réfugié.

David Chalk a parlé des programmes de travailleurs qualifiés et de candidats des provinces, qui constituent une option pour les demandeurs d'asile. Il a noté que dans le cadre de ces programmes, il est presque toujours nécessaire de quitter le Canada. Il a souligné l'importance d'explorer ces options dès le début du processus de revendication du statut de réfugié, étant donné que le traitement de ce type de demande prend environ 12 mois. Lorsqu'une mesure de renvoi prend effet avant la réponse à une demande de travailleur qualifié, il faut également obtenir une autorisation de revenir au Canada, ce qui peut être très difficile et long. Si, d'autre part, le demandeur quitte le Canada rapidement pour éviter une mesure de renvoi, il restera à l'extérieur du Canada beaucoup plus longtemps que s'il avait fait une demande plus tôt.

Stan Raper a parlé des litiges en cours dans plusieurs provinces concernant la syndicalisation des travailleurs agricoles saisonniers migrants. Il a également déploré le fait que les travailleurs agricoles saisonniers n'ont pas d'avenue pour la résidence permanente. Il a donné l'exemple d'un homme qui vient travailler au Canada depuis 40 ans, mais qui n'est toujours pas près d'obtenir la résidence permanente.

Personnes ressource :

Francisco Rico-Martinez, FCJ Refugee Centre, Toronto

David Chalk, avocat, Montréal

Stan Raper, Travailleurs et Travailleuses Unis de l'Alimentation et du Commerce (TUAC), Toronto

Animation : Francisco Rico-Martinez et Rivka Augenfeld

Les travailleurs à statut temporaire

La croissance sans précédent des programmes de travailleurs étrangers temporaires au Canada a d'importantes conséquences sur les travailleurs eux-mêmes, sur les organismes qui travaillent avec les nouveaux arrivants et sur la société canadienne dans son ensemble. Cet atelier a examiné les enjeux de droits humains et de justice sociale dans le contexte des objectifs du Canada en matière d'immigration et de citoyenneté ainsi que de la crise économique actuelle.

Les présentations ont portées sur les points suivants :

- Historique des programmes de travail temporaire avec l'impact du changement de philosophie au Canada : d'un pays d'accueil permanent à un pays de résidents temporaires
- Restrictions des droits des travailleurs temporaires concernant les conditions de travail, possibilités de mouvements, durée de séjour, etc.
- Changements dans le type de travailleurs temporaires : de travailleurs qualifiés à travailleurs « non spécialisés ». Malgré la vulnérabilité de ces travailleurs, le gouvernement n'offre aucuns services (information, prévention) ni protection.
- Dans les programmes de travailleurs temporaires, la protection et l'application dépendent en grande partie de la volonté des employeurs.
- Importance de la « race » dans le système d'immigration au Canada, incluant pour les programmes de travailleurs temporaires.

Plusieurs questions et commentaires des participants :

- Les possibilités de syndicalisation des travailleurs temporaires, dont la difficulté particulière pour les aides familiales isolées
- La volonté de certains employeurs de respecter les programmes de travailleurs temporaires.
- Le fait que les employeurs doivent être contraints à respecter les droits des travailleurs temporaires.
- Les problèmes structurels des programmes de travailleurs temporaires : travailleurs pris comme des commodités, difficultés d'application des droits du travail et des droits fondamentaux, questions de « race » et de racialisation dans les emplois peu spécialisés

Demande d'action : Appui au rapport récent du Comité permanent de la Chambres des communes sur les travailleurs temporaires.

Autres résultats :

- Une participante a recommandé le livre Immigrants : Why your country needs them de Philippe Legrain.

- Importance de s'intéresser à la question de la « race » et de la place des personnes racialisées dans les programmes de travailleurs temporaires et dans leur intégration par la suite, c'est-à-dire leur position socio-économique dans la société.

Personnes ressource :

Anne-Claire Gayet, Oppenheimer Chair, McGill University, Montréal

Uzma Shakir, Atkinson Economic Justice Fellow, Toronto

Yessy Byl, Alberta Federation of Labour

Animation :

Alexandra Pierre, Association des aides familiales du Québec et Fariborz Birjandian, Calgary Catholic Immigration Society

Répondre aux besoins des femmes sans statut d'immigration

Cet atelier était destiné aux personnes qui travaillent dans le domaine de l'intégration, aux avocats, universitaires et à tous ceux et celles qui pourraient contribuer à réduire les obstacles auxquels font face les femmes sans statut quant à l'accès aux services et aux ressources. Les femmes qui ont perdu leur statut d'immigration, qui n'en ont jamais eu, ou qui ont subi la traite, ne cherchent pas de l'aide par crainte de déportation ou d'autres répercussions. Identifier les services et les meilleures pratiques permettrait de répondre aux besoins des femmes sans statut en termes d'éducation des enfants, de logement, de santé et autres. L'atelier visait à fournir un inventaire initial de services et de ressources ainsi qu'une série de recommandations quant aux meilleures pratiques.

Les présentations portaient sur les sujets suivants :

- La définition de femmes sans statut et des précisions sur le terme tel qu'utilisé en Ontario et au Québec
- Identification des principaux problèmes rencontrés en matière d'accès aux services juridiques et sociaux : santé, éducation, emploi et logement : manque total d'accès et vulnérabilité des femmes à la fois en Ontario et au Québec.
- Les enjeux présentés provenaient de l'expérience directe d'organismes qui servent les femmes sans statut (l'un en Ontario, l'autre au Québec).
- Nommer et expliquer les meilleures pratiques : le réseautage considéré comme étant le plus efficace; réseau de sages-femmes; campagne « *Don't ask don't tell* »; forums et tables rondes d'organismes au service des femmes sans statut; approche holistique pour répondre aux besoins, maintien de l'anonymat des femmes et de la recherche.

Les demandes d'action suivantes ont été proposées :

- 1) Que le CCR révise sa Proposition pour la régularisation des personnes et des familles sans statut, à la lumière de la Politique anti-oppression.
- 2) Que le Groupe coordonnateur sur le genre discute des possibilités pour le CCR de mettre en place un réseau national d'organismes au service des femmes sans statut.
- 3) Que le Groupe coordonnateur sur le genre élabore une proposition sur la manière de dialoguer avec le mouvement féministe pour que le mouvement reconnaisse et travaille activement à inclure les enjeux auxquels sont confrontées les femmes sans statut, réfugiées et immigrantes.

Personnes ressource :

Katia Atif, Centre des femmes de Verdun

Loly Rico, FCJ Refugee Centre, Toronto

Animation : Jeannethe Lara, PWRDF, et Roberto Jovel, OCASI

Combattre la fraude touchant les réfugiés et les immigrants au Canada et à l'étranger

Quels progrès avons-nous fait et que reste-t-il à faire? Cet atelier a examiné les différentes façons dont les réfugiés et les immigrants sont ciblés et les efforts déployés à ce jour pour contrer la fraude. Les participants à l'atelier ont exploré ce que les ONG doivent faire pour identifier et appuyer les victimes et quels sont leurs recours.

Il a été noté que la fraude provient de plusieurs sources :

- Des consultants en immigration non-autorisés au Canada et à l'étranger chargent des frais exorbitants pour :
 - Organiser des emplois au Canada (souvent illégitimes)
 - Obtenir des visas canadiens (souvent sur le marché noir)
 - Falsifier des documents de voyage ou des diplômes
 - Fournir des formulaires qui sont gratuits
 - Traiter des demandes de façon accélérée
 - Fournir des conseils trompeurs ou erronés
- Des employeurs au Canada ou des recruteurs à l'étranger vendent des offres d'emploi frauduleuses à d'éventuels immigrants par le biais du Programme des candidats des provinces ou du Programme des aides familiales résidentes
- Il y a eu des cas où des agents d'immigration ont falsifié des documents ou accepté un paiement pour traiter des demandes en priorité
- Plusieurs personnes diffusent de fausses informations (par exemple des consultants aux États-Unis qui diffusent de fausses possibilités de venir au Canada)
- Les immigrants eux-mêmes peuvent parfois commettre des fraudes : mariage de convenance, utilisation de faux documents, fausses informations sur les demandes

Problèmes dans le système d'immigration :

- Le fossé entre les exigences du système de points et la demande en main-d'oeuvre peu qualifiée crée une incitation à contourner le système
- Les pénuries de personnel, la formation insuffisante, l'arriéré et le manque de surveillance font en sorte que les missions outre-mer sont vulnérables à la fraude
- Procédures insuffisantes pour reconnaître les faux documents
- Le Canada ne s'occupe pas de la fraude par les représentants à l'étranger – les plaintes doivent aller aux autorités locales qui sont souvent inefficaces
- La fraude par les représentants au Canada est traitée par leur organisme de réglementation ou le Bureau d'éthique commerciale.

Conséquences de la fraude en matière d'immigration :

- Si un consultant en immigration commet une fraude dans une demande (par présentation de faux documents), le client peut aussi être poursuivi en matière pénale

- Si CIC constate qu'un immigrant a fait une fausse déclaration, il peut être interdit d'entrer au Canada pour un minimum de deux ans
- Seuls les réfugiés sont autorisés à entrer au Canada par des moyens illégaux
- La fraude en immigration augmente la vulnérabilité des migrants et crée des retards qui minent le système.

Ce qui est fait :

- En mars 2009, CIC a lancé une campagne d'information sur la fraude.
- Une vidéo multilingue a été affichée sur le site web de CIC et sur Youtube, des annonces ont été diffusées dans les médias canadiens, et des brochures seront distribuées dans les missions à l'étranger.
- Des assemblées publiques ont eu lieu à Toronto et Vancouver, et une enquête a été publiée sur le site web de CIC pour recueillir des informations auprès des victimes de fraude en matière d'immigration.
- Des informations sur la façon de se protéger de la fraude sont fournies sur le site web de CIC et de certaines ambassades étrangères.
- Le Canada a un réseau du Renseignement de l'immigration composé de 45 agents d'intégrité des mouvements migratoires (AIMM) qui travaillent à l'étranger pour arrêter la migration irrégulière.
- Les AIMM supervisent l'intégrité des documents et travaillent avec les compagnies aériennes et les autorités locales pour prévenir la fraude.
- Des équipes d'enquête auraient été envoyées dans des régions de haute fraude afin d'étudier les pratiques de mariages frauduleux.
- Les efforts d'exécution de la loi sont essentiellement axés sur la prévention de la fraude contre le gouvernement, pas contre les immigrants.

Les solutions possibles

- Des campagnes d'informations diffusées plus largement (c'est-à-dire pour ceux et celles qui n'ont pas accès à l'Internet).
- Poursuivre davantage les consultants en immigration et les recruteurs frauduleux, etc.
- Accroître l'engagement avec les pays d'origine dans la prévention de la fraude à l'étranger.
- Allouer plus de ressources aux bureaux d'immigration à l'étranger pour aider à la détection et à la prévention de la fraude.
- Traduire le site web de CIC en d'autres langues (telles que l'espagnol, le tagalog, le mandarin, en vue d'atteindre les personnes les plus touchées par la fraude en matière d'immigration.)

Les participants ont été invités à donner d'autres suggestions d'action.

Commentaires :

- Il existe d'importants obstacles à la poursuite des agents de CIC.
- Manque de ressources
- Important de formuler que ce sont les réfugiés et les immigrants qui sont les victimes

Suggestions et solutions possibles :

- Faire appel à un ombudsman

- Protéger les dénonciateurs
- Considérer les lois du travail au Manitoba
- S'adresser à Ressources humaines et Développement des compétences Canada et au Bureau d'éthique commerciale
- Établir une communication directe entre les agents des visas et les parrains
- Formation pour les signataires d'entente de parrainage

Personnes ressource :

Rivka Augenfeld, SEIIM

Francisco Rico-Martinez, FCJ Refugee Centre

Animation : Leticia Adair, Immigrant and Refugee Support Centre

Établissement et intégration : Stratégies face à un contexte en évolution

Cette session a exploré les implications de la crise économique actuelle sur l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants, ainsi que d'autres aspects de l'évolution du contexte : le changement dans la sélection des immigrants, les nouvelles orientations dans la prestation des services d'intégration, l'augmentation des ressources dans certains domaines au cours des dernières années et l'implication de nouveaux intervenants et de différents secteurs publics.

Eyob Naizghi de MOSAIC à Vancouver a parlé des défis auxquels sont confrontés les organismes au service des immigrants et des réfugiés, à la suite de changements survenus au cours des dernières années, tels que la prestation de services, la crise économique, le taux de chômage et le soutien aux organismes.

La représentante de CIC a parlé de la vision et du rôle à long terme du gouvernement fédéral en matière d'établissement et d'intégration, étant donné le contexte actuel et la révision des rôles et responsabilités des provinces.

Le représentant du gouvernement du Québec a parlé de l'orientation et la politique en matière d'intégration du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec. Il a parlé des défis concernant la sélection et la francisation des nouveaux arrivants et de l'intégration et des valeurs de la société québécoise.

La représentante de la Fédération canadienne des municipalités a parlé des conclusions d'un rapport récent de la FCM sur l'immigration et la diversité. Elle a parlé du rôle crucial que les municipalités ont à jouer en matière du projet d'immigration national.

Le représentant du Congrès du travail du Canada a abordé l'impact de la crise économique sur les immigrants, les réfugiés et les personnes issues de communautés racialisées, qui sont surreprésentées parmi les pauvres du Canada.

La directrice du Centre Métropolis du Québec a parlé de l'impact des récents changements dans le secteur de l'immigration sur la société civile et de l'importance des questions culturelles.

Personnes ressource :

Eyob Naizghi, MOSAIC, Vancouver
Susan Irwin, Fédération canadienne des municipalités, Ottawa
Deborah Tunis, directrice générale, Intégration, CIC
Annick Germain, Centre Métropolis du Québec
Hassan Yussuff, Congrès du travail du Canada
Yvon Doyle, directeur régional adjoint, Immigration-Québec

Animation : Debbie Douglas, OCASI, et Stephan Reichhold, TCRI

Les enfants en détention

Malgré la modification de la loi en 2002, qui fait de la détention des enfants une question de « dernier recours », des enfants sont encore détenus dans des centres de détention, dans certains cas pendant des semaines, voire des mois. Certains de ces enfants accompagnent des adultes, d'autres sont seuls. Cet atelier a examiné les raisons pour lesquelles les enfants sont détenus et exploré des alternatives.

Les participants ont pu entendre parler de cas de détention d'enfants au Canada, ainsi que des questions juridiques soulevées. Les présentations ont également porté sur les enfants qui sont considérés comme des visiteurs de ces centres, car ils accompagnent un parent détenu. La période de questions a donné aux participants une chance de faire des suggestions.

Les résultats de l'atelier comprennent deux résolutions (le texte final se trouve à <http://www.ccrweb.ca/documents/resmai09.htm>) :

- Une résolution demandant que l'ASFC ne détiennent pas les enfants en envisageant toutes les solutions de rechange possibles et que la CISR et l'ASFC respectent leurs obligations en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant et donnent priorité à l'intérêt supérieur de l'enfant lors de la prise de décision sur la détention d'enfants ou de tuteurs d'enfants adultes, qui affecte leurs enfants.
- Une autre résolution recommande que, lorsqu'une personne qui prétend être mineure est détenue pour des raisons d'identité, elle doit être présumée mineure, jusqu'à preuve du contraire.

Personnes ressource :

Isabelle Germain, Commission de l'immigration et du statut de réfugié, Section de l'Immigration
Aviva Basman, Refugee Law Office, Toronto
Jenny Jeanes, Action réfugiés Montréal
Ginette Archambault, Croix-Rouge canadienne

Animation : Deborah Isaacs

Briser les mythes : Promotion de l'opinion publique positive concernant les réfugiés et les immigrants

Nous sommes confrontés chaque jour à des mythes et des idées fausses concernant les réfugiés et les immigrants. Comment pouvons-nous mieux promouvoir des images positives des réfugiés et des immigrants dans nos communautés? Cet atelier participatif a permis aux participants de partager leurs expériences et de développer des stratégies pour promouvoir des messages positifs sur les réfugiés et les immigrants et de partager des idées qui confrontent les mythes, en utilisant les ressources du CCR à l'avenir.

L'atelier était divisé en trois parties :

Partie I – Explorer les mythes et les messages

Les participants ont été invités à réfléchir aux questions suivantes :

1. Quels mythes sur les réfugiés et les immigrants entendez-vous dans votre communauté?
2. Où les entendez-vous?
3. Que cible le mythe?
4. Quels messages utilisez-vous pour contrer ces mythes?

Observations générales qui conduisent à des mythes et idées fausses :

- Confusion entre la définition de «réfugié» et «immigrant»
- Incompréhension du système de détermination du statut de réfugié et du processus de sélection des immigrants
- Manque d'empathie envers les nouveaux arrivants
- Le manque d'information engendre l'ignorance au sujet des défis auxquels sont confrontés les réfugiés et les immigrants
- Le racisme, la discrimination et le profilage racial sont encore répandus et doivent être pris en compte.

Partie II - Plans d'action

Dans la deuxième partie, les participants ont examiné des stratégies pour contrer certains des mythes identifiés en première partie et pour promouvoir des messages positifs sur les réfugiés et les immigrants.

Le groupe a formulé les conseils suivants :

- Promouvoir une image positive dissout les mythes, ce qui contribue à les dissiper et les empêche de se propager.
- Nous devons parler à notre entourage des réfugiés et des nouveaux arrivants dans nos communautés. Ils sont nos meilleurs alliés et ambassadeurs.
- Nous devons également promouvoir des attitudes positives au sein de nos propres groupes et collectivités (personnel de l'organisme, bénévoles, congrégations, conseil d'administration, etc.)
- Raconter des histoires personnelles. Mettre un visage humain sur un enjeu permet de sympathiser avec les gens et de mieux comprendre les défis auxquels les réfugiés et les nouveaux arrivants sont confrontés dans nos communautés.
- Mettre l'accent sur l'expérience personnelle. Demander aux gens de se mettre à la place d'un réfugié. Que feraient-ils dans une situation similaire?

- Développer l'instinct de répondre à la désinformation. Ne pas laisser passer des occasions de répondre. Si nous n'agissons pas, qui le fera?
- Se fixer des objectifs à long terme : les changements d'attitude se produiront peu à peu et au fil du temps, mais le changement se produira.
- Participer aux débats et aux conversations « gagnables » avec des gens qui sont prêts à écouter et éviter les personnes qui sont fermes dans leurs opinions.
- Patience : être mal informé ne veut pas dire qu'on n'est pas disposé à changer d'avis.
- Confronter le racisme et la discrimination peu importe le lieu.
- Travailler au sein du courant dominant. Prendre part à des événements communautaires déjà prévus pour atteindre de nouveaux publics.
- Utiliser les médias pour confronter le racisme, la discrimination et les perceptions négatives au sujet des réfugiés et des immigrants. La puissance et l'impact des médias locaux et des médias ethniques ne devraient pas être sous-estimés. Prenez une histoire de réfugiés et d'immigrants dans les médias nationaux, et ajoutez un point de vue local en mettant en valeur une personne ou une famille touchée dans la communauté.
- Mettre l'accent sur la valeur de l'éducation des communautés d'accueil via le parrainage privé de réfugiés
- Ne pas abandonner!

Partie III – La suite

1. Que faire avec les informations obtenues lors de cette session?
2. Comment utiliser ces idées au niveau local?
3. Comment travailler ensemble pour une collaboration et une formation soutenues?

Pour les prochaines étapes, les participants ont fait les propositions suivantes :

- Le CCR devrait avoir un atelier participatif sur la formation médias lors d'une prochaine consultation
- Nécessité d'impliquer le gouvernement fédéral pour aider à contrer les mythes.
- Explorer les moyens de mieux partager en ligne l'information et les ressources pour contrer les mythes et faire en sorte que les ressources existantes puissent être complétées.
- Explorer l'utilisation de nouveaux outils de sensibilisation : en version imprimée et en multimédia (comme les blogues, de courts vidéos en ligne).
- Utiliser les outils, ressources et idées existants pour sensibiliser de petits groupes qui peuvent agir comme « ambassadeurs » pour les droits des réfugiés et des immigrants.
- Nécessité de trouver des moyens de connaître et partager les ressources et l'information publique plus rapidement.
- Au-delà des idées de sensibilisation du public, nous avons besoin de suggestions d'actions concrètes.

Animation : Debbie Hill-Corrigan, Sojourn House, et Sylvain Thibault, Mission communautaire de Montréal